

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centralesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans l'art. 2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée



Réservation de berceaux dans une structure multi-accueil collective de petite enfance (EAJE) au sein de la commune de la Grée-Saint-Laurent

AVIS RECTIFICATIF

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Ploërmel Communauté, 56000 Ploërmel.
Type et numéro national d'identification :
Siret : 200 066 777 00018.
Groupement de commandes : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil acheteur :
<https://marches.megalys.bretagne.bzh/entreprise>
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : service commande publique.
Adresse mail du contact : commandepublique@ploermelcommunaute.bzh
N° téléphone du contact : 02 97 73 20 73.
Section 3 : Elements modifiés
Date et heure limites de réception des plis : 16 mai 2025 à 11 h 00.



Débitumisation et végétalisation de la cour de l'école primaire Paul Eluard

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

1) **Intitulé du marché** : débitumisation et végétalisation de la cour de l'école primaire Paul Eluard à Hennebont.
2) **Acheteur** : ville d'Hennebont 56700, 215 600 834 00018.
3) **Communication** :
Moyen d'accès aux documents de consultation en intégralité et outil de dépôt de plis : profil acheteur de la ville -
<https://marches.megalys.bretagne.bzh/entreprise>
Identifiant interne de la consultation : 0705_18

Adjudications immobilières

SELARL LE MAGUER-RINCAZAUXEISENECKER-CHANET-EHRET-GUENNEC

Avocats au Barreau de LORIENT
Centre d'Affaires «Le Pré aux Clercs»
2, rue Abbé-Laudrin, 56100 LORIENT
Tél. 02 97 84 15 15 - Ligne directe 02 97 84 19 35
Mail : avocats@lexouestorient.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES MAISON D'HABITATION



Commune de BAUD (56150) (MORBIHAN), 20, rue de la Madeleine
Une maison à usage d'habitation, comprenant :
- Au rez-de-chaussée : entrée, séjour, salon, cuisine aménagée et équipée, véranda, vestiaire avec WC.
- Au premier étage : deux chambres, dont l'une avec coin dressing, salle d'eau avec WC.
- Au second étage : palier, une chambre avec rangement, une autre chambre.
Au sous-sol : cave, chauffage, buanderie, WC, débarras.
- Garage indépendant en parpaings sous ardoises.
- Jardin.
Le tout figurant au cadastre de ladite commune section AI n° 27 pour une contenance de 05 a 55 ca et section AH n° 28 pour une contenance de 00 a 92 ca.
Devant Mme le Juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Lorient (56100), tenant son audience au palais de justice de ladite ville, rue Me Esvelin.

Le Jeudi 12 Juin 2025 à 14 h 00

Sur la mise à prix de : 190 000 euros (frais outre)

Visites fixées le mercredi 21 mai 2025 à 15 h 00 à 16 h 00.
Pour tous renseignements, s'adresser soit au cabinet des avocats susnommés, soit au greffe du Juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Lorient, où a été déposé le cahier des conditions de vente (RG 24/01984).
Documents et photos consultables sur le site : Avoentes.fr (accès gratuit).

Pour avis simplifié
Marine EISENECKER
Avocat.

SELARL LE MAGUER-RINCAZAUXEISENECKER-CHANET-EHRET-GUENNEC

Avocats au Barreau de LORIENT
Centre d'Affaires «Le Pré aux Clercs»
2, rue Abbé-Laudrin, 56100 LORIENT
Tél. 02 97 84 15 15 - Ligne directe 02 97 84 19 35
Mail : avocats@lexouestorient.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES LOCAL COMMERCIAL



SELARL SEGARULL GUILLOU-PERRIER

Avocats associés
2, rue Cambry - 56100 LORIENT
Tél. 02 97 12 45 15 - accueil@sgavocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Jeudi 12 Juin 2025 à 14 h 00

À l'audience de Mme le Juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Lorient, tenant son audience au palais de justice de ladite ville, rue Maître Esvelin, en deux lots séparés :

Le lot numéro 1 :

- 1° Commune de LORIENT (56100)
Dans un ensemble immobilier sis 53, rue Jules-Le-Grand, et 19, place des Halles Saint-Louis dénommé, Residence Le Parvis Saint Louis.
Figurant au cadastre :
- section BM n° 113, volume 7, 19, place des Halles Saint Louis, d'une surface de 15 a 40 ca,
- section BM n° 42, volume 7, 53, rue Jules Le Grand d'une surface de 17 a 66 ca, Les lots du volume 7 de copropriété suivants :
- Lot numéro vingt-deux (lot 22) :

UN GARAGE
Référence 4 du plan du sous-sol, niveau 1.
Et les 137/8 8731es des parties communes générales.
Lot numéro cent soixante-et-onze (lot 171) :
Au deuxième étage :

UN APPARTEMENT
Référence 9 du plan, niveau 2, comprenant : une entrée, un séjour avec kitchenette, une chambre, une salle de bains avec WC.
Et les 899/88 731es des parties communes générales.
Lot numéro seize (lot 16) :

UNE CAVE
Référence C16 du plan du sous-sol, niveau 1 ;
Et les 137/8 731es des parties communes générales.

Sur une mise à prix de : Quatre-vingt-cinq mille euros 85 000 euros

Frais en sus avec faculté de baisse d'un quart en cas de non enchères.

Le lot numéro 2 :

2° Commune de LORIENT (56100)
Rue de Luzançay
Figurant au cadastre :
Section BO n° 88, d'une surface de 23 ca.

UN GARAGE
Sis rue de Luzançay, soit le 2e à partir de la rue Jules Le Grand.

Sur une mise à prix de : quinze mille euros 15 000 euros

Frais en sus avec faculté de baisse d'un quart en cas de non enchères.
Outre les charges, clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente déposé par la Selarl Segarull Guillou-Perrier, représentée par Me Stéphane Segarull, au greffe du Juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Lorient (RG n° 25/0703), et au cabinet dudit avocat, tout personne peut en prendre connaissance.

Les frais de poursuite de vente seront supportés par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

Cette vente est poursuivie à la requête de la Selarl Fides, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Lorient sous le numéro 451 953 392, ayant son siège social sis 1, rue Honoré-d'Estienne-d'Orves, 56100 Lorient, représentée par Me Bernard Corré, intervenant en sa qualité de mandataire liquidateur en vertu d'un jugement rendu le 23 juin 2017 par le tribunal de commerce de Lorient (RG 2017 004303) et d'une ordonnance de ce même tribunal le 21 juillet 2022, laquelle est représentée par Me Stéphane Segarull, de la Selarl Segarull Guillou-Perrier, 2, rue Cambry, 56100 Lorient.
Les visites sont fixées le 23 mai 2025 à 10 h 00.
Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat exerçant au barreau de Lorient.

Pour avis
au greffe et insertion
légale
Stéphane SEGARULL
Avocat.

A NOS ANNONCEURS

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir répondre, même par la négative, aux lettres qui leur parviennent de nos lecteurs, surtout si celles-ci comportent un timbre pour la réponse

Avis administratifs

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Le préfet du Morbihan a prescrit, au titre du Code de l'environnement une enquête publique unique regroupant les enquêtes préalables à :

- une demande d'autorisation environnementale (installations classées pour la protection de l'environnement et dérogations espèces et habitats protégés), déposée le 5 juillet 2024, complétée le 13 septembre 2024 par la société Orga Ouest, dont le siège social est situé 110, avenue de la Mame, 56000 Vannes, concernant un projet de création d'une unité de fabrication de biotifilisant située rue Gilles-Beval dans la commune de Ploërmel,
- une demande de permis de construire déposée par la société Orga Ouest.

Cette enquête se déroulera du 5 mai 2025 à 9 h 00 au 6 juin 2025 à 16 h 30, en mairie de Ploërmel (place de l'Hotel-de-Ville, 56800 Ploërmel).
Le dossier soumis à enquête publique au titre de l'autorisation environnementale contient les documents suivants :

- a) l'arrêté préfectoral portant ouverture de l'enquête publique unique,
 - b) l'information du 20 février 2025 de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe),
 - c) l'avis du 25 janvier 2025 du CSRPN,
 - d) le mémoire de l'exploitant du 26 février 2025 en réponse à l'avis du CSRPN,
 - e) le dossier présenté par l'exploitant, dont une étude d'impact et son résumé non technique.
- Le dossier soumis à enquête publique au titre du permis de construire contient les documents suivants :

- a) l'arrêté préfectoral portant ouverture de l'enquête publique unique,
- b) l'information du 20 février 2025 de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe),
- c) la demande présentée par l'exploitant. Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers soumis à enquête publique seront consultables en version papier et sur un poste informatique en mairie de Ploërmel aux jours et horaires habituels d'ouverture, sur une plateforme électronique via le lien suivant :
<https://www.registre-numerique.fr/orga-ouest>
et sur le site internet des services de l'Etat dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).

Mme Christine Bosse a été désignée par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public en mairie de Ploërmel au cours des permanences suivantes :
- lundi 5 mai 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 24 mai 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 30 mai 2025 de 13 h 30 à 16 h 30,
- vendredi 6 juin 2025 de 13 h 30 à 16 h 30.

Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée auprès de la société Orga Ouest : M. Vincent Couwet (courriel : contact@orgeouest.fr).
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions écrites sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Ploërmel ou les adresser par correspondance à la commissaire enquêteur en mairie (place de l'Hotel-de-Ville, 56800 Ploërmel).

Commune de CALAN Révision alléguée n° 1 du Plan local d'urbanisme

2E AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° A03_2025 en date du 7 avril 2025, M. le Maire de Calan a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision alléguée n° 1 du Plan local d'urbanisme communal en vue de permettre l'implantation d'une activité touristique et de loisirs sur l'ancienne carrière de Restermoai.

À cet effet, M. Jean-Jacques Le Goff a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Rennes.

À l'issue de l'enquête publique et après avis du commissaire enquêteur, le conseil municipal devra délibérer pour approuver la révision alléguée n° 1 du PLU.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de Calan, pendant 32 jours consécutifs, du mardi 6 mai au vendredi 6 juin 2025.

Le dossier d'enquête publique sera tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit les lundis et jeudis matin de 9 h 00 à 12 h 30, les mardis et vendredis de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30 ainsi que les mercredis et samedis matin de 9 h 00 à 12 h 00. Il sera également accessible à partir du site internet de la commune : <https://www.calan56.fr> à la rubrique «la mairie : enquête publique, révision alléguée du PLU» ainsi que sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-numerique.fr/plu-cal>

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations, soit :
- sur le registre d'enquête papier en mairie,

- par courrier postal à M. le Commissaire enquêteur, enquête publique sur la révision alléguée n° 1 du PLU, mairie de Calan, 2, place de l'Église, 56240 Calan,
- sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/plu-cal>
qui sera également accessible à partir du site internet municipal : <https://www.calan56.fr>

- par courriel à l'adresse : plu-cal@calan56.fr
Le commissaire enquêteur recevra le public pendant 4 demi-journées, en mairie de Calan :
- mardi 6 mai 2025 de 9 h 30 à 12 h 30,
- samedi 17 mai 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
- mardi 27 mai 2025 de 14 h 30 à 17 h 30,
- vendredi 6 juin 2025 de 14 h 00 à 17 h 00.

À compter de la clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis à M. le Maire de Calan dans un délai de 30 jours et seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie, aux heures et jours d'ouverture habituels, ainsi que sur le site internet de la commune.
Toute demande d'information sera adressée à la mairie de Calan, 2, place de l'Église, 56240 Calan.